Réplique décorative Denix d'une paire de pistolets de duel Italien à poudre noire

https://sport-attitude.com/fr/produit-12327-Replique-decorative-Denix-d-une-paire-de-pistolets-de-duel-Italien-a-poudre-noire





Réf.	Désignation	Catégorie légale	Longueur (cm)	Poids (g)	Prix public conseillé
CD2113G	Réplique décorative Denix d'une paire de pistolets de duel Italien à poudre noire	Vente libre	39.5	1110	133, 00 € TTC

Un duel est un type de combat formel, comme cela a été pratiqué du XVe au XXe siècle dans les sociétés occidentales. Il peut être défini comme un combat consensuel entre les deux hommes, qui utilisent des armes mortelles conformément aux règles explicites ou implicites qui sont respectées par l'honneur des participants, rejoints par des sponsors, qui peuvent à leur tour se battre entre eux ou non. En général, et particulièrement au cours des dernières décennies, un duel est considéré comme un acte illégal dans la plupart des pays.
Le duel a été effectué par la volonté de l'une des parties - le challenger - de laver une insulte à son honneur. Le but n'était généralement pas de tuer l'adversaire, mais de réaliser la «satisfaction», par exemple en rétablissant l'honneur en mettant la vie en jeu pour la défendre.
Les duels devraient être distingués des procès de combat, car les premiers n'étaient pas utilisés pour déterminer la culpabilité ou l'innocence, ni n'étaient des procédures officielles. Les duels étaient au contraire généralement illégaux, bien que dans la plupart des sociétés où il était habituel, il comptait sur l'acceptation sociale.
Les participants à un duel correctement soulevé n'étaient généralement pas poursuivis, et dans les cas où ils l'étaient, ils n'étaient pas emprisonnés pour cette raison. Il a été considéré que seuls les chevaliers avaient un honneur à défendre, et donc la classe sociale supérieure était celle qui se qualifiait pour le faire: si un monsieur était insulté par quelqu'un de la classe inférieure, il ne l'a pas défié, mais infligé une punition physique ou a commander à ses serviteurs de le faire.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.